

Variantes textuelles

1 Jean 5 : 14-17

5:14 À partir du 5^e siècle, quelques manuscrits remplacent «nous avons» par «ayons».

À partir du 5^e siècle, certains manuscrits remplacent «si nous demandons quelque chose» par «ce que nous demandons», et à partir du 9^e siècle, quelques autres manuscrits lisent «si nous demandons».

Au 5^e siècle, un manuscrit a remplacé «sa volonté» par «son nom».

5:15 À partir du 10^e siècle, deux manuscrits remplacent "nous avons demandé" par «nous demandâmes».

À partir du 5^e siècle, dans certains manuscrits la proposition «nous possédons» consiste en le verbe « avoir » suivie de la préposition para (avec) plus le pronom « lui » au génitif, et dans d'autres manuscrits le même verbe suivi de la préposition apo (de) plus le même pronom.

Un manuscrit du 12^e siècle se lit : «nous possédons (auprès de) lui» (pronom dans le cas datif sans préposition).

5:16 À partir du 10^e siècle, deux manuscrits remplacent «ceux qui» par «celui qui». Un manuscrit du 5^e siècle modifie «ceux qui commettent des péchés» pour lire «ceux qui ne commettent pas de péchés».

5:17 Un manuscrit du 12^e siècle remplace le négatif «ne» (*ou*) par un autre mot (*mé*) qui a le même sens. À partir du 9^e siècle, quelques manuscrits n'ont pas de négatif.